



Club de Golf
Ki-8-Eb

NOUVEAUTÉ 2011

Choix obligatoire au moment du paiement de la cotisation en ce qui concerne la catégorie individuel 75 max. (code 2). Si le membre excède 75 parties, un montant de 20\$ plus taxes sera exigé et ce **sans plafond monétaire.**

Sous la rubrique « membre actionnaire », dorénavant, la cotisation inclura l'entreposage des bâtons seulement (pas le nettoyage). Ceci est valide pour la catégorie individuel (code 1), individuel 75 max. (code 2) et semaine (code 5).

Cette année vous pourrez bénéficier d'une nouvelle catégorie « le Forfait 10 parties transférable ».

INFORMATIONS REQUISES

Lorsque la cotisation et les services choisis sont payés **entièrement** en argent comptant ou par chèque, un escompte de 1.5% est appliqué sur le montant avant les paiements obligatoires.

Pour les couples, un rabais de 150.00\$ par couple est accordé au moment du paiement de la cotisation mais s'applique **seulement pour les catégories 1 et 2.** Les combinaisons possibles sont donc; cat.1-1, cat. 1-2, ou cat.2-2.

Seuls les membres 7 jours et les membres à forfait (40 et 50 parties) pourront bénéficier du Programme Avantage Regroupement (P.A.R.); ces membres doivent être actionnaires complets et seul le détenteur du forfait sera admissible.

Ceux qui désirent se prévaloir des services doivent **obligatoirement** en payer les coûts en même temps que la cotisation, sinon l'escompte ne pourra être appliqué. Les services offerts aux golfeurs sont du 1 mai au 17 octobre.

Encore cette année, les membres actionnaires et les membres à forfait qui feront la remise de leur cotisation **le ou avant le 05 mars** recevront en gratuité 4 droits d'utilisation individuelle d'une voiture électrique.



**Club de golf
Ki-8-Eb**

**LISTE DE PRIX
CLUB DE GOLF KI-8-EB
COTISATION 2011**

CATÉGORIE	COTISATION		CODE
M E M B R E A C T I O N N A I R E			
• Individuel (entreposage seulement inclus)	2,215.00\$ + tx =	2,523.54\$	1
• Individuel * (Maximum de 75 parties, l'excédent au prix de 20\$ par partie plus taxes) (entreposage seulement inclus)	1,774.00\$ + tx =	2,021.11\$	2
• Membre semaine * (Maximum de 75 parties, l'excédent au prix de 20\$ par partie plus taxes) (entreposage seulement inclus)	1,611.00\$ + tx =	1,835.41\$	5
M E M B R E À F O R F A I T			
• Forfait 10 parties transférables ** (50.00)	500.00\$ + tx =	569.65\$	89
• Forfait 20 parties transférables ** (43.25)	865.00\$ + tx =	985.49\$	90
• Forfait 30 parties transférables ** (42.25)	1,267.50\$ + tx =	1,444.06\$	91
• Forfait 40 parties transférables ** (41.25)	1,650.00\$ + tx =	1,879.84\$	92
• Forfait 50 parties transférables ** (40.25)	2,012.50\$ + tx =	2,292.84\$	93
** certaines conditions s'appliquent			
I N T E R M É D I A I R E			
• Individuel *** (Maximum de 75 parties, l'excédent au prix de 20\$ par partie plus taxes)	1, 209.00\$ + tx =	1,377.41\$	10
É T U D I A N T			
• Individuel ****	646.00\$ + tx =	735.98\$	11
J U N I O R			
• Parent membre *****	278.00\$ + tx =	316.72\$	12
• Parent non-membre *****	390.00\$ + tx =	444.32\$	13
A U T R E S			
FRAIS DE RESTAURATION POUR TOUTES CATÉGORIES <u>EXCEPTION</u> DES ÉTUDIANTS ET JUNIORS	OBLIGATOIRE	300.00\$/PERSONNE	
FRAIS ACTIVITÉS SOCIALES POUR TOUTES CATÉGORIES <u>EXCEPTION</u> DES ÉTUDIANTS ET JUNIORS	OBLIGATOIRE	20.00\$/PERSONNE	

La voiturette à main (« pull cart ») est incluse dans toutes les catégories

Coûts de certains services aux golfeurs pour 2011

CASIER	COÛTS		
• Simple	59.50\$ + tx =	67.78\$	A
• Demi	40.00\$ + tx =	45.57\$	B
• Tiers (celui-ci est attribué <u>sans frais</u> au juniors)	29.25\$ + tx =	33.32\$	C

ENTREPOSAGE ET NETTOYAGE DES BÂTONS	COÛTS		Code
• toutes catégories <u>entreposage</u> seulement	81.25\$ + tx =	92.56\$	14
• toutes catégories <u>nettoyage</u> seulement	81.00\$ + tx =	92.28\$	15
• toutes catégories <u>entreposage + nettoyage</u>	162.25\$ + tx =	184.85\$	16
• Caddy électrique (selon disponibilité)	135.25\$ + tx =	154.09\$	17
• Voiturette à main (selon disponibilité)	52.50\$ + tx =	59.81\$	18
<i>CHAQUE MEMBRE EST RESPONSABLE DE LA MANUTENTION DE SA BATTERIE</i>			

CHAMP DE PRATIQUE	COÛTS		
• Adulte (19 ans et +)	153.75\$ + tx =	175.16\$	19
• Junior	80.25\$ + tx =	91.42\$	20
• Couple	259.75\$ + tx =	295.93\$	21
• Parent + 1 Enfant	227.25\$ + tx =	258.90\$	22
• Famille (Couple + 1 enfant)	330.00\$ + tx =	375.96\$	23
• Enfant additionnel	40.00\$ + tx =	45.57\$	24
• Étudiants	113.75\$ + tx =		

		129.59\$	25
COTISATION VOITURES ÉLECTRIQUES		COÛTS	
<ul style="list-style-type: none"> • Senior (70 ans avant le 31 octobre 2011) (carte d'identité obligatoire) 	395.00\$ + tx	450.02\$	26

Conditions et restrictions 2011

- *** Individuel (max. 75 parties) et Membres de semaine (max. 75 parties)**
 - Les tournois d'ouverture, de fermeture, Chapman, du Pro ainsi que championnat du club (3) ne sont pas comptabilisés dans les « 75 parties ».
 - Le membre de semaine peut jouer lors de 3 activités de fin de semaine, soit : tournoi d'ouverture, tournoi de fermeture et les 3 rondes du championnat du Club. En surplus, le membre peut jouer lors de congés fériés sur semaine.
 - Si le membre excède 75 parties, un montant de 20\$ plus taxes sera exigé.

- **** Saisonniers – forfaits de 10 à 50 parties**
 - Le saisonnier qui excède le nombre de parties acheté sera facturé pour chacune de ces parties au tarif visiteur (c'est-à-dire le plus haut en vigueur). Il ne sera pas permis en cours de saison de changer de catégorie de forfaits. Il sera cependant possible d'acheter en cours de saison un autre forfait, peu importe la catégorie, au prix unitaire défrayé lors du premier achat.
 - **Cette année encore : Le membre à forfait ne peut transférer plus de 5 parties à une même personne sauf, bien sûr, à son conjoint.**

- ***** Intermédiaire (max. 75 parties)**
 - Pour avoir droit à l'abonnement de membre intermédiaire, il faut avoir moins de 30 ans, au 1^{er} juillet 2011, pour le membre non-actionnaire ou moins de 35 ans, à cette même date, pour le membre actionnaire.
 - Si le membre excède 75 parties, un montant de 20\$ plus taxes sera exigé.

- ****** Étudiant**
 - Pour être membre étudiant, il faut être aux études à temps plein et âgé de 25 ans et moins. On considère alors le règlement de la maison d'enseignement.
 - ❖ Restriction : Fins de semaine et jours fériés entre 9 heures et 15 heures, sauf si accompagné d'un membre senior.

- ******* Junior (parent membre et non-membre)**
 - Pour être admissible comme membre junior, il faut être âgé d'au moins 10 ans et de moins de 19 ans au 1^{er} septembre 2011, **donc être né(e) entre le 1^{er} sept 1992 et le 1^{er} septembre 2001.**
 - Restrictions (ne peuvent jouer)

- 1.- Les jours de semaine non fériés, entre 10 heures et 15 heures.
- 2.- Les fins de semaine et les jours fériés avant 15 heures (excepté les dimanches et jours fériés). Peut jouer avant 10 heures si accompagné d'un membre senior.

NO. MEMBRE : _____

NOM : _____

NO. MEMBRE : _____

CONJOINT. _____

DATE NAISSANCE : ___/___/_____
(JUNIOR-ÉTUDIANT-INTERMÉDIAIRE)

ADRESSE : _____

TÉL(maison) : _____

TÉL(travail ou cellulaire) _____

COURRIEL : _____@_____

Club de Golf Ki-8-Eb
AVIS DE RENOUVELLEMENT POUR LA COTISATION 2011, MON CHOIX EST :

